



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E92132

VALABLE JUSQU'AU

15/10/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/2009

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/10/2012

50 000

Raison sociale : ECO-BAT

14 BIS RUE DE LA GRANGE SAINT PIERRE
71850 CHARNAY-LES-MACON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MACON B 512 824 947

Téléphone : 09 67 10 16 43

Fax : 03 85 35 16 43

Portable :

Site Internet : <http://www.eco-bat-71.fr>E-mail : eco-bat@orange.fr

Responsabilité légale :

RUGGIERI PETRO PRÉSIDENT

Siret : 512 824 947 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4312329

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.210006

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.210006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	05/12/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	25/09/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	26/09/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	26/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/10/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	05/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/10/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	09/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.